

Rendez-vous manqués avec l'innovation

ENTRE L'ADHÉSION à un principe et sa réalisation concrète, le chemin est souvent long et tortueux. La dernière session des Chambres fédérales en a fourni deux bonnes illustrations.

En juin 1966, le peuple a plébiscité une nouvelle politique agricole orientée vers les besoins du marché et respectueuse de l'environnement. Lors du débat sur la «Politique agricole 2002», personne au Parlement n'a remis en question ces orientations. Car les véritables enjeux se cachent maintenant dans les dispositions particulières de la législation: ce n'est pas un hasard si le projet a fait l'objet en plénum de 80 propositions de modification.

En résumé, la nouvelle loi sur l'agriculture, si elle fait la part belle aux paiements directs, n'en prévoit pas moins des subventions pour garantir l'écoulement de la viande et du fromage. Ouverture au marché certes, mais à petits pas et sous l'aile protectrice de l'État. Pour la majorité des députés, attentive aux doléances des organisations agricoles, il s'agit d'assurer aux paysans des conditions stables pour réaliser les mutations nécessaires.

Au Conseil des États, on se serait cru un instant à un congrès des Verts, tant l'intérêt et la nécessité d'introduire une taxe sur l'énergie y ont été reconnus. Ce

qui n'a pas empêché les sénateurs de rejeter dans la foulée une taxe de 0,6 centime par kwh sur les énergies non renouvelables à utiliser à la promotion de l'énergie solaire. Il ne faut rien précipiter, ont affirmé les députés de la chambre haute, et soigneusement étudier les autres propositions déjà émises à ce sujet.

«La Suisse ne peut se payer le luxe de devenir une île écologiquement protégée» affirment les adversaires d'une agriculture verte et d'une politique énergétique plus frugale. Ceux-là mêmes qui ne cessent de prôner l'innovation, l'adaptation et la

flexibilité se complaisent dans un conservatisme borné dès lors qu'on aborde ces deux dossiers de manière innovatrice.

En matière agricole comme dans le secteur de l'énergie, il est peu probable que l'environnement

*Il est peu probable
que l'environnement
international nous
laisse le temps d'une
réflexion
supplémentaire*

international nous laisse le temps d'une réflexion supplémentaire. Nous regretterons alors le temps perdu par la faute de ceux qui défendent aujourd'hui leurs rentes de situation. Car demain, sur les marchés, les paysans suisses ne survivront qu'en proposant des produits de haute qualité biologique. Et la Suisse risque bien de manquer le rendez-vous commercial très profitable des énergies renouvelables.

JD
Voir dossier de l'édito, page 2.

Une énergie qui vaut de l'or

L'énergie solaire est promise à un bel avenir. En Suisse, la recherche est à la pointe. Reste à créer les conditions favorables à la commercialisation.

EN LANCANT SON programme «Énergie 2000», la Confédération annonçait clairement ses ambitions. L'électricité d'origine solaire devait atteindre en dix ans une puissance de 7,2 watts par habitant. Sept ans plus tard, on en est à peine à un watt. Berne accorde annuellement 36 millions de francs à la recherche nucléaire, 6 millions seulement à l'énergie photovoltaïque. Des chiffres qui indiquent bien les priorités.

Un cercle vicieux

Pourtant la Suisse fait figure de pionnier dans le domaine du photovoltaïque. Du moins pour ce qui est de la recherche. À l'Université de Neuchâtel, aux Écoles polytechniques fédérales et à l'Institut Paul Scherrer, on développe des cellules solaires parmi les plus performantes au monde. Tout se gâte au stade de la production industrielle et de la commercialisation. Pour abaisser les coûts, il faudrait produire en grande quantité. Mais comme le prix est encore élevé, la demande reste trop faible. Un cercle vicieux qui n'incite pas les investisseurs à s'engager dans ce secteur.

Tous les pays ne font pas preuve de la même timidité. Aux Pays-Bas et au Japon, le gouvernement appuie fermement la recherche, ce qui encourage les privés à se lancer à leur tour dans cette activité prometteuse. British Petroleum vient d'acquérir une usine de cellules solaires en Californie et prévoit de décupler les ventes en une décennie. Au plan mondial, les producteurs de cellules solaires ont enregistré l'an passé une progression de 20% de leur chiffre d'affaires. La demande potentielle dans le tiers-monde est énorme. La Banque mondiale évalue les dépenses énergétiques de ces pays à 100 milliards de dollars annuellement dans la prochaine décennie. Une fraction seulement de cette somme consacrée aux énergies renouvelables représente un marché non négligeable.

Créer les bonnes conditions

Mais ici comme dans d'autres domaines prévaut la loi de l'avantage du premier venu. Celui qui le premier occupe un marché bénéficie des économies d'échelle et son expérience profite au développement de ses produits.

Ce qui lui permet d'améliorer encore sa position.

Pour la Suisse, il n'y a donc plus à hésiter. La qualité de sa recherche et de ses produits lui confère un avantage qu'il faut maintenant transformer commercialement. À la clé, des emplois qualifiés garantis par un marché d'avenir. L'enjeu n'est plus seulement écologique mais économique. Reste aux autorités à créer les conditions favorables à la stimulation de cette branche. Jusqu'à présent, elles n'ont pas montré beaucoup d'empressement.

jd

Oubliés...

QUELQUES TROUVAILLES DANS le Rapport pour 1921 et 1922 de la Fédération suisse des ouvriers des communes et de l'État (l'actuel SSP-VPOD):

- Tout d'abord une citation extraite d'un bulletin du Crédit suisse de décembre 1922: «Seule, jusqu'ici, l'Italie s'est mise énergiquement à l'œuvre pour détruire le principal obstacle au rétablissement de l'équilibre européen, nous voulons parler du Socialisme d'État qui domine partout». Mussolini venait de prendre le pouvoir au nom du fascisme dans ce pays.

- Du rapport de la section des Services industriels de la Chaux-de-Fonds: «Après l'entrée en vigueur des nouveaux traitements, nous avons décidé... de verser une cotisation (mensuelle) de 3, 5, 7 et 10 francs suivant les salaires, à la caisse des chômeurs en détresse». À noter que ces salaires étaient de moins de 5000 francs par année.

- De la section Berne Générale: «Au début de 1921, le Groupe des magasins de l'Armée d'Ostermündigen a accompli un pacte de belle solidarité fort remarquable. Afin que des camarades obligés de chômer soient occupés, ils ont admis une diminution des heures de travail avec diminution de salaire».

- Et pour terminer, ce pronostic de 1923: «Tout démontré que la réaction ne tardera pas à s'attaquer aux Services publics: on cherchera à les livrer à l'exploitation du capitalisme privé».

cfp

La défense des privilèges fiscaux

Le canton de Vaud demeure en Suisse le canton des disparités fiscales les plus fortes. Est-ce encore admissible?

LE CANTON DE Vaud avait cette particularité, unique en Suisse, de connaître, il n'y a pas si longtemps, quelques communes qui n'exigeaient pas d'impôts. Elles n'investissaient guère, les charges étaient modestes pour des habitants peu nombreux, l'exploitation des forêts dégageait un bon bénéfice. Cette originalité leur valait périodiquement un reportage « ethnographique » de la presse alémanique. Sous la pression des nouveaux coûts, liés pour certaines à une croissance démographique, notamment de contribuables alléchés, l'impôt a été introduit.

Mais ces quelques communes forestières cachaient de leurs arbres les innombrables communes lémaniques, à l'origine plutôt viticoles, au taux d'impôt très bas grâce à l'apport du contribuable à gros revenus travaillant à Genève, Morges, Lausanne, Vevey. Le canton de Vaud demeure en Suisse le canton des disparités fiscales communales les plus fortes. À l'intérieur d'une même communauté un tel écart, en terme d'équité, est-il admissible? D'autre part, quand les finances cantonales sont exsangues, de tels privilèges sont-ils justifiés?

La facture sociale

Le Conseil d'État propose en réponse à deux questions d'augmenter la participation des communes à la facture sociale et, en modifiant les coefficients de pondération, de demander par habitant 1038 fr. aux communes les plus riches (au nombre de 36) contre 32 fr. aux communes les plus pauvres (2). Ainsi pour 58677 habitants, les communes de la classe 1 paieront 61 millions et pour 359 habitants celles de la classe 13, 11000 francs. Les communes touchées poussent évidemment des cris de goretts écorchés. Elles ont réussi, en assemblée générale, à convaincre une majorité que leur cause était celle de tous. Le Grand Conseil devra arbitrer.

L'enjeu

Il est vrai que les finances des communes aisées seront bousculées par

cette charge supplémentaire. Mais elles ont avec des coefficients communaux extrêmement bas d'énormes réserves fiscales. Même si elles y touchent, elles demeureront avantagées. Leurs finances ne sont ébranlées que dans la mesure où elles n'acceptent pas de remettre en cause leur privilège.

Faire la politique du pire

Les communes chefs-lieux ont, elles, des intérêts contradictoires. Vu leur nombre d'habitants, une augmentation légère par tête est tout de même sensible. Mais d'un autre côté, elles ne peuvent que se réjouir de voir combat-

tus les privilèges de quelques communes résidentielles de leur périphérie qui leur font une concurrence fiscale contestable. Le vote de leurs députés sera décisif.

Enfin, les relations Vaud-Genève, qui sont tant à l'ordre du jour, ne peuvent que bénéficier d'une atténuation de l'attractivité fiscale excessive des communes du district, celle de Nyon notamment. Mais surtout, dans la situation grave des finances cantonales, refuser cette contribution, déjà portée au budget 1998 pourtant déficitaire, serait faire la politique du pire. À observer de près. Pour une fois, un appel nominal ne manquera pas d'intérêt. *ag*

Bonne gestion ou bonne rentrée?

LA FACTURE SOCIALE comprend actuellement six volets sociaux: aide sociale, prestations complémentaires AVS/AI, subsides assurance maladie, protection de la jeunesse, enseignement spécialisé, aide aux résidents en EMS. Le tiers du coût de ces aides est facturé aux communes en fonction de leur capacité financière. Le Conseil d'État propose d'y ajouter un chapitre supplémentaire (la participation cantonale à l'AVS/AI et aux allocations familiales dans l'agriculture) et de renforcer l'effet de péréquation.

Différences de recettes

Les impôts communaux varient dans le canton d'un taux de 40 au minimum à 140 au maximum (le taux cantonal est à 129). Actuellement dans le pire des cas, en tenant compte du rendement effectif des impôts pour les communes concernées, la facture sociale représente l'équivalent de 28 points d'impôt. Un exemple parmi d'autres: Bretonnières. Avec le nouveau système, l'augmentation correspondrait pour cette commune à 14 points. Bretonnières, si elle devait financer cette augmentation par l'impôt, devrait donc théoriquement augmenter son taux d'imposition de 70 à 84. L'augmentation est de même am-

pleur pour une commune comme Chavannes-des-Bois, dont le taux d'imposition devrait passer de 40 à 54 (pour cette commune la facture sociale actuelle représente l'équivalent de 24 points d'impôt).

À l'autre bout de l'échelle, une commune comme La Rogivue, pour laquelle la facture représente 5 points d'impôt, pourrait théoriquement diminuer son taux d'imposition de 140 à 138...

Les communes « riches » invoquent volontiers une bonne gestion pour expliquer leur situation financière favorable. Si cela était vrai, les compétences seraient distribuées selon un critère géographique: dans le district de Nyon les meilleurs gestionnaires, dans l'arrière-pays les vilipendeurs des deniers publics.

La réalité est tout autre: dans des communes comme Chésereux et Buchillon par exemple, chaque point d'impôt rapporte plus de 60 francs par habitant; ce chiffre tombe à 27 francs à Lausanne, moins de 18 à Renens et moins de 10 à Treytorrens et Vaugondry...

Où l'on voit que la différence entre communes est à chercher dans les recettes, et non pas du côté de dépenses inconsidérées. La Côte est d'ailleurs plus riche en aménagements coûteux et en grandes salles luxueuses que les districts de Payerne ou Moudon. *gs*

Le changement est encore à venir

Le week-end dernier, la gauche a gagné de justesse les élections au Grand Conseil. Après le champagne, il faut engager une politique efficace et donc assainir les finances publiques.

Il faudra également traiter le dossier de l'espace, grand oublié de la campagne électorale et qui a pourtant été un enjeu de taille lors de la précédente législature.

LA GAUCHE ET les verts ont donc conquis la majorité des sièges au Grand Conseil. L'événement est qualifié d'historique, quand bien même cette victoire ne résulte pas d'une majorité populaire. Arrivées au coude à coude, l'Alternative qui regroupe extrême gauche, socialistes et écologistes (47% des suffrages) et l'Entente bourgeoise (46%) concèdent en effet 7% aux nationalistes et autres mécontents.

L'étréité de cette victoire devrait favoriser l'abandon du face-à-face de deux camps figés dans un affrontement systématique, tel qu'on l'a vécu au cours de la dernière législature. C'est ce que laisse entendre un électoral qui, déçu de l'expérience monocolor, a refusé de trancher nettement entre la gauche et la droite. Par ailleurs, sur nombre de dossiers importants – finances publiques et fiscalité, rôle de l'État, politique sociale notamment – les deux blocs sont loin d'être homogènes.

C'est dire que, pour résoudre les problèmes auxquels Genève est confrontée, il faudra plus que des majorités de

hasard. La campagne électorale est close et avec elle le temps des slogans, des solutions toutes faites et des terribles simplifications. Pour sortir de l'ornière, le canton a besoin d'une véritable concertation débouchant sur des solutions de compromis largement acceptées aussi bien au parlement que par le peuple. Les échecs cuisants de la majorité sortante, trop sûre de son fait, devraient servir de leçon aux nouveaux élus.

Priorité à l'assainissement des finances publiques

Déjà 60% de l'électorat – les abstentionnistes – ne croient plus au changement. Il s'agit maintenant de ne pas désespérer les autres. Plutôt que de multiplier les projets de lois pour donner l'illusion du mouvement, parlement et gouvernement devraient s'atteler en priorité à l'assainissement des finances publiques et à la réforme de l'État, conditions indispensables d'une action politique efficace. Ce serait là un véritable changement. *jd*

Silence sur la ville

DANS UN PASSÉ récent, le temps faisait l'objet de toutes les préoccupations. L'espace semblait n'être qu'une coquille vide où prenaient place le développement économique et social et la croissance.

Aujourd'hui la tendance se renverse. C'est l'espace qui occupe le devant de la scène. Il n'est que de mentionner la conférence de Rio sur l'environnement, celle d'Istanbul sur le logement et les multiples contacts Est-Ouest sur l'environnement dégradé des pays de l'est européen.

On peut certes objecter que la question du temps et du partage du travail reste toujours actuelle. Mais elle est de plus en plus perçue comme une possibilité de libérer du temps pour permettre au plus grand nombre de participer à la gestion de l'espace, de sa ville, de son quartier, de son immeuble.

Étrangement, cette évolution n'a pas marqué le débat électoral à Genève. Lors des « États généraux de Genève »

organisés par un quotidien local, les représentants de six principaux partis en lice ont superbement ignoré le dossier de l'espace, du territoire, de la ville. En fin de discussion, un Vert a timidement effleuré le sujet. Ce sont les finances publiques qui ont monopolisé l'attention.

Ce silence est d'autant plus pesant que durant la législature qui s'achève, l'espace n'a cessé d'être un enjeu d'importance à Genève. Pour rappel, la question de la protection de la zone agricole et les déclassements décidés au coup par coup, la politique des transports publics, l'assouplissement de la loi sur les démolitions pour inciter à la rénovation du parc immobilier et apporter un bol d'air au secteur de la construction.

Espérons que lors de la campagne pour les élections communales vaudoises et pour le Conseil d'État à Genève, les partis et les candidats seront aussi diserts sur la ville et le territoire que sur les questions d'argent. *dm*

Une politique sociale innovatrice

Imagination et ténacité. Ce sont les vertus dont témoigne, à Zurich, la responsable du Département des affaires sociales.

MONIKA STOCKER EST une magistrate imaginative et tenace. À la tête du Département des affaires sociales de la ville de Zurich depuis une législature, elle n'a cessé d'expérimenter des solutions nouvelles. La métropole de la Limmat connaît elle aussi des difficultés budgétaires. Aussi la politicienne écologiste a-t-elle le souci de faire le meilleur usage des moyens financiers disponibles.

Mieux distribuer les aides culturelles

Son projet socio-culturel pour Zurich s'est heurté au scepticisme du Conseil communal: les députés ont craint d'être dépouillés de leurs compétences en adoptant un crédit cadre de 60 millions sur trois ans. Qu'importe: Monika Stocker a reculé sans céder sur l'essentiel. Elle a retiré sa demande d'un crédit cadre, mais, à l'avenir, la Ville ne renouvellera plus automatiquement ses subventions aux centres de quartier. En lieu et place, la Ville a lancé un appel d'offre sur la base d'un cahier des charges. Objectifs: répartir plus équitablement les activités socioculturelles entre les quartiers, combler les lacunes de l'offre pour la jeunesse et les familles avec enfants, stimuler l'innovation.

Sur les 134 propositions déposées par différentes organisations privées à but non lucratif, 55 ont fait l'objet d'un contrat de deux ans et 10 projets ont obtenu une contribution unique.

Le travail plutôt que l'argent

Dans les prochaines semaines, le Département des affaires sociales informera les habitants des différents quartiers sur les budgets, les institutions bénéficiaires et les mandats accordés.

Même souci d'efficacité et d'innovation pour ce qui est de l'aide sociale. « Les collectivités publiques ont le choix entre faire quelque chose avec les gens ou les assister financièrement. La seconde solution conduit souvent à la désintégration sociale, un résultat qui finalement coûte cher à la collectivité. J'estime, déclare Monika Stocker, que l'État doit faire preuve d'esprit d'entreprise. On ne peut discuter des années durant. C'est maintenant qu'il faut résoudre les problèmes. »

Avec un chômage de 7% et 12 000 dossiers d'assistance ouverts, la Ville doit faire face à des dépenses importantes – 170 millions en 1997 – qui croissent de 7 à 10% par an. Aussi Monika Stocker a-t-elle regroupé tous les projets d'intégration professionnelle

dans un seul service, « le marché complémentaire du travail ». La Ville dispose de 1200 places de travail qui permettent chaque année à 3000 personnes de trouver une occupation. Environ deux tiers de ces emplois sont disponibles dans des entreprises et visent à une réintégration professionnelle rapide. Pour le tiers restant, il s'agit d'abord de réaliser une intégration sociale. À ces personnes en difficulté, la Ville propose une palette d'activités – ateliers, groupes de travail, travail à la journée dans les parcs municipaux, stages semestriels – qui doivent renforcer la confiance des chômeurs en eux-mêmes.

Le service « Marché complémentaire du travail » est un projet pilote de la réforme de l'administration communale. Il dispose d'une enveloppe budgétaire et son objectif consiste à promouvoir l'intégration sociale en payant un salaire plutôt qu'en versant une aide financière: du travail plutôt que l'assistance.

L'OFIAMT tout comme le commerce et l'artisanat local ne voient pas ces expériences d'un bon œil: la loi sur le chômage n'autorise pas la création d'entreprises avec l'argent public. Ces actions risquent de décourager la création d'emplois dans l'économie privée.

jd

REVUE DE PRESSE

La vieille lune de la baisse d'impôts

Dans la *Weltwoche* (25.9), Beat Bürgenmeier, professeur d'économie, explique pourquoi une baisse des impôts ne peut contribuer à améliorer l'attractivité économique de notre pays.

L'antienne est connue: globalisation oblige, notre pays se voit confronté à une impitoyable concurrence. L'État doit donc créer les conditions les plus favorables aux entreprises et notamment procéder à des baisses d'impôts. Beat Bürgenmeier démonte ce raisonnement apparemment sans faille.

« Du point de vue de l'entreprise, un allègement de la fiscalité contribue à réduire les coûts. (...) Demandons-

nous quelles seraient les entreprises qui tireraient avantage d'un tel allègement. »

« Les entreprises qui s'en tirent bien sur le marché mondial dans les conditions prévalant en Suisse actuellement engrangeront un profit supplémentaire. Reste à savoir si ces bénéfices seront distribués sous forme de dividendes ou utilisés à financer des investissements d'avenir. »

« Les entreprises qui peinent à faire face à la concurrence internationale pourront peut-être améliorer leurs chances de survie en continuant à vendre des produits en partie dépassés.

Mais il n'est pas certain qu'à long terme ces allègements fiscaux contribuent à améliorer leur capacité concurrentielle. »

« C'est pourquoi, en période de difficultés économiques, un abaissement général et durable de la charge fiscale des entreprises n'est pas indiqué. On peut recommander par contre un crédit d'impôt, remboursable en des temps meilleurs. Ce crédit d'impôt agirait non seulement comme une aide à court terme dans un contexte de changement structurel rapide, mais permettrait encore d'atténuer les fluctuations conjoncturelles. »

Des cadeaux empoisonnés

Le patron de Microsoft, Bill Gates, s'est engagé à fournir gratuitement en logiciels les ordinateurs que la Confédération va donner aux écoles. Que cache ce don généreux de verroteries?

EN PRÉSENCE DE Bill Gates et de Kaspar Villiger, le directeur de l'Office fédéral de l'informatique annonce que la Confédération va donner aux écoles 2500 vieux PC par année pendant quatre ans. Microsoft fournira gratuitement les logiciels. Ces appareils sont destinés à l'accès à Internet. On peut regretter que l'administration fédérale se prête à une mascarade indigne destinée à promouvoir les produits d'une entreprise disposant déjà d'une position dominante. Explications.

Des machines vétustes et inadaptées

- Les PC de la série 486, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, sont des machines qui ont beaucoup évolué au cours de leur carrière commerciale qui a duré, en gros, de 90 à 95. Les modèles anciens n'ont pas une capacité leur permettant de supporter les logiciels d'accès à Internet. Ces modèles sont encore répandus dans les administrations où ils servent de machines de traitement de texte. Dans certains cas, il est possible d'augmenter leur capacité, mais comme les appareils seront livrés en l'état, les frais seront à la charge des écoles.
- Si vingt-cinq machines sont fournies à une classe, on imagine sans peine qu'il n'y aura pas vingt-cinq connexions téléphoniques distinctes. Ces appareils devront être mis en réseau. Cette opération, s'agissant de matériel ancien et disparate, est tout sauf simple. Elle est en tout cas l'affaire de professionnels qu'il faudra payer. Ceux qui ont vécu l'installation de réseaux dans des entreprises savent qu'il vaut mieux s'armer de patience.
- Il sera impossible d'utiliser des logiciels modernes sur ces machines. Ceux-ci sont enregistrés sur des CD. Or, les 486 disposant d'un lecteur de CD sont rares, et les entreprises n'en ont pas acheté car les premiers CD-Rom servaient surtout de support à des jeux, ce qui n'est pas un besoin primordial pour une administration.
- La présence de ce matériel dans les écoles aura pour principale conséquence de susciter frustration et insatisfaction chez les élèves. Et quel meilleur prescripteur auprès des parents qu'un enfant voulant une machine au goût du jour pour faire fonctionner les mer-

veilleux logiciels de Mister Bill Gates!

- L'administration fédérale a voulu faire jeune et moderne. Mais elle a ainsi sacrifié à un effet d'annonce, s'est prosternée devant le patron de Microsoft et a abandonné la neutralité qu'elle se doit d'afficher face aux fournisseurs en acceptant un cadeau. Triste bilan.

jg

En coulisses

TOUS CONTRE UN. Directeur de l'OFIAMT, Jean-Luc Nordmann fait désormais l'objet d'un lâchage général. Y compris de la part de son patron, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz qui, en guise de cadeau de Nouvel An, s'appête à lui ôter un quart de son personnel et autant de ses compétences, notamment en matière de formation professionnelle. Au moment où l'on apprend le dernier en date des couacs de son Office – une question de caisse noire alimentée par des fournisseurs de matériel informatique – Monsieur Nordmann fait toujours semblant de ne pas comprendre que ses jours sont comptés. Et tout le monde a oublié qu'il y a six ans le responsable de l'Office du travail de Bâle-Campagne avait été préféré à une candidate issue du monde syndical, une dénommée Ruth Dreifuss.

ÇA DEVAIT ARRIVER. Comme si la question de la couverture de la gare de Zurich n'était pas déjà assez compliquée, voilà que des Bâlois s'en mêlent. Après le projet de Ralph Banziger (Eurogate) à 1,2 milliard de francs, le plus avancé, et après la récente alternative de Theo Hotz (Twin Tower) à 820 millions pour laquelle Ursula Koch a d'emblée pris parti, le bureau Burckhardt & Partners lance l'idée bâloise d'une «Swiss Tower». Elle s'annonce la moins coûteuse à terme, avec une rentabilité attendue de 7% (contre 3,5% et 4,5% pour les deux projets en discussion). On n'exclut plus à l'heure actuelle un nouveau concours ni une votation supplémentaire.

La colère du dandy reste engluée dans la mélasse

*Les fins de siècle sont propices à l'éclosion du dandysme.
Un philosophe, Michel Onfray, vient d'inventer le dandy révolté.
Peu convaincant, pour le moins.*

MICHEL ONFRAY, grand prêtre de l'hédonisme, philosophe et dandy, profite de l'ambiance fin de siècle pour s'encaillonner. Il ne se veut plus seulement jouisseur égoïste, mais se drape désormais du drapeau noir, et compte s'en faire une virginité ainsi qu'un fonds de commerce médiatique.

Beau geste... peu de risque

Michel Onfray ancre sa révolte dans une expérience adolescente du monde du travail: quelques semaines dans la fabrique de fromage de son village. Dans le ventre du monstre, il découvre subitement le monde du travail, les cadences aliénantes, les puanteurs infâmes, un petit chef sadique, un patron manipulateur et affable, des ouvriers apeurés et, surtout, il fait l'expérience de la rébellion, – il s'abîme les mains, c'en est trop, il rend son tablier. Beau geste... peu de risque... expérience sans lendemain.

Michel Onfray fait ensuite le détour – si j'ose dire – par les camps de concentration, afin de fonder sa philosophie individualiste, égoïste, hédoniste. L'expérience limite des camps met à nu et en évidence l'égalité des humains, l'unicité de l'homme et du lieu qu'il habite envers et contre tout: son corps. Ce corps irréductible, fait pour jouir et faire jouir, il faut le libérer des contraintes: du travail, des ascétismes religieux et politiques, des contrôles étatiques et sociaux.

Michel Onfray n'aime pas le capitalisme, machine à exclure, machine à régenter et à exploiter. Il évoque Dante et ses cercles infernaux: l'apesanteur du système nous attire vers le dernier, le cercle des damnés, vagabonds et clochards qui sont réduits à leur seul corps. Jusque-là, on peut le suivre.

Michel Onfray convoque une brochette d'auteurs pour le moins disparates pour asseoir son discours (ou l'enrober de fumée). Les invités sont, entre autres, Primo Lévi, Antigone, Proudhon, Bourdieu, Foucault, Lafargue, Gorz, Deleuze, Derrida, Ba-

taille, Marcuse, Jünger, Stirner, Feysabend, Laborit, Le Bon, Luc Ferry, Alain Renaut, Debord, Vaneigem, Diogène, Wilde, Freud, Benjamin, Virilio, Le-febvre, Nietzsche, Marx, George Sorel, Thoreau, La Boétie, Emile Pouget et Blanqui. Michel Onfray devrait être un fameux cuistot pour faire prendre une mayonnaise avec des ingrédients parfois si incompatibles... Le philosophe échoue, dans sa cuisine. Sa pièce montée ne vaut que par les ingrédients, quand ils sont de valeur, qu'il emprunte aux autres et que l'on déguste malgré lui. L'écœurement nous prend à mi-repas: pourquoi lui faut-il tant de cautions? La philosophie peut-elle se réduire à un tel jeu de lego? Au bord du malaise, on sent le discours sur le fil du rasoir, prêt à déraiper dans la semoule: libertaire? anarchiste de droite? vrai gauchisme? arnaque médiatique? Viande ou poisson, en fin de compte?

Tout, et son contraire

Michel Onfray n'aime pas la démocratie bourgeoise, ce qui se comprend puisqu'il est anarchiste. Il méprise en même temps la foule, soumise à des passions féminines, et c'est normal puisqu'il a bien lu Le Bon et qu'il admire la virilité créatrice du surhomme nietzschéen. Il appelle à la violence, prudemment, car il pourrait avoir des ennuis, comme Toni Negri; il vilipende Gandhi et Martin Luther King, là il ne risque rien de douloureux. Dans la foulée des situationnistes, il appelle à des créations non «marchandisables», subversives, qui puissent échapper au mercantilisme, et il passe à la télé pour faire sa pub. Il appelle à une «mystique de gauche» et il rêve de glisser sur le monde en Cadillac, une coupe de champagne tenue dans une main gantée de blanc. Onfray, qui s'essaye au concret, propose une pratique «libertaire», certes éloignée des bandes à Bonnot et autres poseurs de bombes. Il se dit proche du syndicalisme révolutionnaire et en appelle au sabotage, comme un enfant s'apercevant qu'il

est possible de jouer avec les allumettes. Son révolté préféré est Auguste Blanqui, à qui il ose envoyer des fleurs, en guise de conclusion. Blanqui a passé 43 ans en prison pour ses idées; gageons que Michel Onfray en passera bien plus dans son fauteuil!

Michel Onfray, pour en terminer, n'invente rien. Au bout du compte incapable de penser vraiment au-delà de son petit Moi, il ne devine pas l'épaisseur du social, n'avance aucune pratique collective crédible. Son Homo hedonisticus ne vaut pas plus que l'Homo economicus dont il est l'exact verso, il ne nous aide pas à mieux comprendre le monde, ni a fortiori à le changer. S'il utilise, en les sabotant, les pensées libertaires, voilà certainement le seul sabotage qu'il aura accompli. Ces idées libertaires déjà plus souvent malmenées qu'à leur tour, dont il utilise les images d'Epinal, dont il se fournit en modèles héroïques flattant son Ego, dont il tente de retirer une substance propre à remplir sa vacuité de baudruche mondaine. cp

Michel Onfray, *Politique du rebelle. Traité de résistance et d'insoumission*, Grasset, 1997.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Daniel Marco (dm)

Charles-F. Pochon (cfp)

Anne Rivier

Composition et maquette:

Claude Pahud, Géraldine Savary,

Jean-Luc Seylaz

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021 / 312 69 10

Télécopie: 021 / 312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

La table du téléphone

On n'arrête pas le progrès, même quand il est consternant.

AVEC DE NOUVELLES LIBERTÉS, un nouvel élan, de nouvelles technologies et un nouveau nom, Swisscom attaque en tête de course. Vous avez reçu son premier courrier. Dès le début de 1998, «sans nouvelles de votre part», vous aurez changé de statut. Grimpé l'échelle des valeurs. De simple administré(e), vous deviendrez Client(e). La majuscule est un cadeau de bienvenue.

L'appareil de bakélite noire avec son combiné bicéphale

Souvenez-vous. Guéridon, tabouret, Louis XIII ou caisse à bois, on l'appelaient la table du téléphone. Chez nous, elle trônait au vestibule. Sans style défini, elle portait beau sur ses pieds rainurés. Son plateau portefeuille était toujours ouvert. Sur ses abattants recouverts de feutrine verte un peu mitée, les objets semblaient pétrifiés, presque immortels. En plein centre, sur le pli du tissu, à équidistance entre les deux charnières de laiton, l'appareil de bakélite noire avec son combiné bicéphale bien courbé sur sa fourche. À sa droite, le gobelet d'étain hérissé de stylos, de crayons mal taillés. À sa gauche, le vide-poches de pierre ollaire et son contenu: boutons non identifiés, clés de la cave, de l'entrée, cartes de visite, et trois bonbons à la menthe auxquels personne n'aurait osé toucher. Derrière le téléphone, la lampe post-moderne à la laideur complice, son abat-jour dirigeable fort utile dans la pénombre de cette pièce aveugle. Le tiroir, enfin. Trop petit, le nôtre débordait, grinçait et coinçait à la butée. Agendas, annuaires cornés, trombones, attaches parisiennes, rouleaux de scotch, colle de poisson, cette succursale de papeterie comblait tous les besoins.

Un point d'eau dans le désert

C'était au temps pas si lointain où, dans la maison, chaque chose avait sa place et le téléphone son fil. Lorsqu'il sonnait, il unissait, il rassemblait. Sa table était comme un point d'eau dans le désert. Cachottiers, les parents en chassaient les enfants. Mais leurs secrets s'y répétaient en boucle et parfois en plain-chant. De son nid, la couvée dressait l'oreille s'initiant aux néces-

saies hypocrisies de la vie. Le soir venu, tout en carrelant le bloc-notes de dessins op art, les jeunes filles y chuchotaient des mots doux. Du lit conjugal, les mères, au diapason, les surveillaient. Moins pour les punir que pour suivre le feuilleton, prévoir la date de l'accident et les premiers secours. Plus candides, les garçons s'y ouvraient comme des livres. Fomenteurs d'école buissonnière, maquilleurs de mobylettes ou coureurs de minettes, leur exaltation bruyante et le cordon trop court les condamnaient d'avance.

Ainsi, par la maîtrise supposée de l'information, les chefs de famille grandissaient dans la saine illusion du pouvoir. Plus forts, ils étaient plus magnanimes. Et quand le bonheur était au goût du jour, – retours d'affection, affaires conclues, examens réussis, naissances –, c'est la tribu entière qui jubilait et piétinait en rond, se passant et se repassant le combiné comme un précieux calumet.

Nouveaux appareils

Aujourd'hui, dans les foyers, la privatisation des télécommunications s'est déroulée sans heurts, sans diminution de prestations et, surtout, sans appauvrissement matériel. Les appareils nouveaux ont déboulé, la nouvelle table a suivi. Transfigurée, méconnaissable. Roulante donc nomade, extensible à volonté, architecturée tubulaires acier et plateau nickel, elle étale ses brillances avec des grâces de bloc opératoire. Autel consacré à l'interactivité, on y pose le télécopieur, l'ordinateur, le modem, l'imprimante.

Et la station de base des six TSE. Lorsqu'elle sonne, c'est à celui ou à celle qui s'en éloignera le plus. Chacun pour soi, un mobile pour tous, le nouveau droit de la famille est à ce prix. Des chambres, du balcon, de la buanderie, on s'annonce séparément mais tous ensemble, on précise sa position, on tente de démêler l'écheveau des voix, de localiser l'interlocuteur, on se le dispute et on se dispute, on se coupe et on coupe, on hurle en chœur derrière des portes closes, l'armée est en déroute, les généraux déconnectés, le central surchargé, le contact brouillé...

Laurent au télécopieur appelle sa mère à l'ordinateur, qui sonne Sandri-

ne à ses devoirs, qui renvoie à Julie sur son portable, qui avertit son père au travail qu'un fax urgent signé Lolotte vient de sortir, erreur de ligne probablement, le père remercie, gêné, réclame maman toujours à son courrier, qui refuse des justifications jugées pitoyables avant de mettre un terme brutal à ce qui, faute de mieux, se nomme encore la communication. Affolé, le mari s'obstine, rappelle inlassablement la station de base qui grelotte dans la pénombre, toute nue sur sa table chirurgicale...

«[...]Nous lancerons ces prochains mois plusieurs services qui vous apporteront plus de confort et d'agrément.

Swisscom vous remercie de votre confiance et se réjouit d'être à l'avenir également votre partenaire privilégié.»

Moi de même et réciproquement.

Anne Rivier

Médias

TROUVÉ DANS LA presse d'Aoste le programme des audiences du Tribunal et de la Préfecture avec les noms des prévenus et des défenseurs, et le délit motivant l'interpellation. Retenons l'audience du tribunal du 24 septembre: sept cas concernent des stupéfiants avec trois accusés en fuite, trois en prison et un en liberté; trois cas d'évasion fiscale, – les prévenus sont libres; et quatre cas de violence et de vol, – les prévenus sont également libres.

À PART LE PEUPLE VALDOTAIN, les journaux locaux feuilletés sont bilingues dans leur titre, mais essentiellement rédigés en italien. Il s'agit de *Il Corsivo-Le Cursif*, *La Vallée Notizie*, *Corriere della Valle d'Aosta-Courrier de la Vallée d'Aoste*. Deux titres sont centennaires: *Le Duché d'Aoste* et *Le Mont-Blanc*.

Les émissions religieuses de «la Fondation pour une télévision chrétienne» ont repris sur la deuxième chaîne alémanique. Des Églises libres et l'Alliance évangélique assument la responsabilité de ce programme.

cfp